

# Le Mag

Toute l'information pour vivre votre territoire

ANGERVILLIERS  
BOULLAY-LES-TROUX  
BRIIS-SOUS-FORGES  
COURSON-MONTELOUP  
FONTENAY-LÈS-BRIIS  
FORGES-LES-BAINS  
GOMETZ-LA-VILLE  
JANVRY  
LES MOLIÈRES  
LIMOURS  
PECQUEUSE  
SAINT-JEAN DE BEAUREGARD  
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE  
VAUGRIGNEUSE

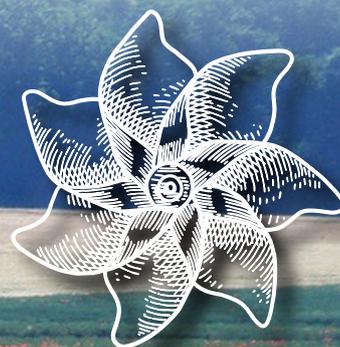
—  
**UNE RÉVOLUTION  
DANS VOS POUBELLES**

—  
**DE NOUVELLES  
LIAISONS DOUCES**

—  
**RÉHABILITATION  
DES GYMNASES**

—  
**PREMIERS PAS  
DU PROGRAMME  
LOCAL DE L'HABITAT**

—  
**AGENDA**



*À la Une*  
**LE PLAN CLIMAT  
VOUS CONCERNE**



Communauté de  
Communes du  
**PAYS de  
LIMOURS**



# Le Plan *Climat* vous concerne



Conformément à la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la Communauté de Communes s'engage dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), un projet de développement durable du territoire pour lutter contre le changement climatique et préserver la qualité de l'air.

Porté par la CCPL, le Plan Climat implique tous les acteurs : élus des 14 communes, citoyens, entreprises, agriculteurs, associations, acteurs institutionnels et académiques. Autant de forces vives qui ont entre leurs mains "les cartes" pour limiter à moins de 2°C le niveau de réchauffement maximal de notre planète, fixé lors de la COP21.

## Qu'est-ce qu'un Plan Climat ?

Mis en place pour 6 ans, le Plan Climat Air Énergie a pour objectif de définir les actions à engager pour permettre à notre territoire de s'adapter aux changements climatiques, de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, de promouvoir la qualité de l'air et de se diriger vers un développement d'énergies renouvelables.



Léopold Le Compagnon  
Vice-président à l'environnement

"Chaque jour que nous cédonc au scepticisme ou à l'immobilisme, nous rapproche un peu plus du désastre planétaire", rappelait Nicolas Hulot. Le PCAET et le PAT entrepris par la CCPL, sont la manifestation du travail que nous engageons avec vous face au changement climatique.

## Étapes clés du projet

1. Diagnostic (état des lieux)
2. Stratégie territoriale
3. Plan d'action
4. Mise en œuvre, suivi et évaluation

## Vous êtes acteurs du Plan Climat

La lutte contre le changement climatique est l'affaire de tous ! C'est pourquoi, dès aujourd'hui, alors que nous sommes en phase d'élaboration, la concertation de tous les acteurs locaux des 14 communes, publics et privés, est nécessaire pour mettre en œuvre le PCAET. Le diagnostic du PCAET vous sera communiqué afin de vous permettre de mieux comprendre les enjeux du climat, de l'air et de l'énergie. Il permettra de réaliser les conséquences des comportements personnels en terme de déplacements, d'habitat et de déchets, sur le fonctionnement global du territoire.

## Les éco-projets

Le Plan Climat a aussi pour objectif de vous inciter, habitants et entreprises, à agir concrètement en faveur d'un fonctionnement plus durable du territoire. Vous pourrez notamment participer à la mise en place d'éco-projets valorisant les déplacements (covoiturage, auto-partage, pedibus, atelier de réparation de cycles), l'énergie (échanges de bonnes utilisations sur les économies d'énergie) et les déchets (déchets verts, bonnes pratiques pour la réduction à la source, compostage collectif).

Faites-nous part de votre envie d'agir pour notre planète, de vos idées et de vos projets !

[pcaet@cc-paysdelimours.fr](mailto:pcaet@cc-paysdelimours.fr)

## Plan Alimentaire



Dans le cadre de son Plan Climat, la Communauté de Communes met en place un Projet Alimentaire Territorial (PAT) avec le soutien de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France (DRIAAF) dont l'objectif est de mettre en place des actions coordonnées autour de l'alimentation. Les enjeux sont à la fois multiples et interdépendants : développer l'agriculture locale, promouvoir une alimentation durable, lutter contre la précarité alimentaire, sensibiliser à une alimentation saine, réduire le gaspillage alimentaire, structurer et consolider des filières, recréer du lien entre les producteurs locaux et les habitants, valoriser de nouveaux modes de production agro-écologiques, et ainsi, contribuer à la lutte contre le changement climatique.

## Service environnement

01 64 90 01 40  
[pcaet@cc-paysdelimours.fr](mailto:pcaet@cc-paysdelimours.fr)

[cc-paysdelimours.fr](http://cc-paysdelimours.fr)  
Rubrique Vos services > Environnement > PCAET / PAT



# Édito

Les projets de la Communauté de Communes au service des habitants avancent à grand pas.

Les travaux d'aménagement du Parc d'activités de la Coopérative à Limours sont terminés et les entreprises vont bientôt s'y installer. Après l'ouverture du parc de Bel Air à Fontenay-lès-Briis, la création de ce nouveau parc s'inscrit dans notre volonté de favoriser une dynamique économique, de créer des emplois de proximité et de générer des ressources économiques nouvelles pour notre territoire.

Par ailleurs, la réussite du lancement de notre "Rezo Pouce" témoigne de la capacité de mobilisation des habitants pour favoriser les déplacements courts. La mise en place d'un dispositif citoyen d'auto-stop sécurisé, va permettre de compléter le réseau public de transports en commun que nous travaillons à améliorer.

Dans le même esprit et afin de favoriser des modes de déplacements alternatifs, notamment autour des gares, une nouvelle liaison cyclo-pédestre, va voir le jour entre Vaugrigneuse et la gare autoroutière de Briis-sous-Forges. Cette nouvelle liaison douce réalisée en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Essonne, sera suivie d'une deuxième liaison entre Briis et le hameau de la Roncière à Courson-Monteloup.

Une autre liaison cyclo-pédestre destinée à relier Boullay-les-Troux à la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuses, va également se concrétiser très prochainement. À terme, cette liaison sera étendue jusqu'à Limours en passant par Pecqueuse.



Réunion de fin de chantier et réception des travaux du Parc d'activités de la Coopérative.

Sur un autre plan, la Communauté de Communes lance son Programme Local de l'Habitat afin de se doter d'un outil d'anticipation, permettant de prévoir et de maîtriser un schéma d'aménagement de territoire apte à répondre aux besoins diversifiés de logements.

Enfin, la CCPL se lance, avec vous, dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie, afin d'inscrire toujours mieux notre territoire au cœur des enjeux climatiques.

Ainsi, dans tous les domaines structurants pour notre territoire, emploi, économie, transports, habitat, environnement, services publics, la CCPL porte des projets capables de répondre de façon équilibrée aux besoins d'aujourd'hui tout en s'inscrivant dans des logiques de développement durable.

Bien à vous

Bernard Vera  
Président de la CCPL



# Une *révolution* dans vos poubelles

**Début 2018, notre Communauté de Communes a rejoint le Siredom qui a revu la collecte des ordures ménagères en fonction du traitement des déchets mis en place. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, une extension des consignes de tri s'applique sur l'ensemble de la CCPL.**

Compétence intercommunale de la Communauté de Communes du Pays de Limours, la collecte des ordures ménagères a évolué significativement sur notre territoire depuis la fusion du Sictom du Hurepoix et du Siredom. L'objectif principal de cette fusion est de rationaliser le nombre de structures afin de mutualiser les moyens, pour un meilleur service et une baisse des coûts pour les contribuables.

## Du nouveau dans vos bacs jaunes !

Le geste de tri se simplifie que ce soit dans votre bac jaune ou dans les nouvelles bornes d'apport volontaire. En plus des bouteilles plastiques, cartons, boîtes de conserve, papiers, vous pouvez trier tous les autres emballages : sacs, sachets, boîtes, barquettes, pots de yaourt, films plastiques, polystyrène, petits emballages en acier et en aluminium tels que les capsules de café métalliques, les couvercles et les bouchons. **Seule exception à la règle**, les emballages de produits toxiques devront toujours être déposés en déchèterie.

👍 **Ne pas imbriquer** les déchets entre eux.

👍 **Déposer les déchets en vrac**, surtout pas dans un sac.

👍 **Inutile de laver les emballages**, il suffit de bien les vider.



Emmanuel Dassa - Maire de Briis-sous-Forges  
Administrateur de la Semardel pour le Siredom (Membre du comité directeur)

« Après la baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de près de 20 %, les effets bénéfiques de l'adhésion des communes de la CCPL au Siredom se voient aussi au travers des extensions de consigne de tri. »

## Un grand pas pour l'environnement

Relégués dans les refus de tri pour être incinérés, ces emballages vont désormais rejoindre le circuit du recyclage. Et plus de déchets recyclés, ce sont des bénéfices environnementaux conséquents tels que la préservation des ressources naturelles et la réduction des tonnages incinérés. À la clef, ce sont aussi des avantages économiques puisque **le traitement des déchets recyclables est moins coûteux que l'incinération**. Si réduire ses déchets est une priorité, trier plus, c'est participer à une action au service de l'environnement et de tous !

## Renseignements collecte

📍 **Pour toute question sur la collecte de vos déchets, contactez le Siredom 01 69 94 14 14 • [collecte@siredom.com](mailto:collecte@siredom.com)**  
**Vous pouvez consulter le calendrier de ramassage des déchets de votre commune auprès de votre mairie ou du Siredom.**

📍 **63 rue du Bois Chaland - 91090 Lisses**

📍 **[siredom.com](http://siredom.com)**  
**Téléchargez le flyer des consignes de tri**

## Le Pass'déchèterie

L'accès à la déchèterie de Briis-sous-Forges située sur la RD 152, derrière la gare autoroutière, nécessite désormais un pass'déchèterie, une carte magnétique permettant l'accès à l'ensemble des déchèteries du Sitreva (dont Briis-sous-Forges, Bonnelles, Dourdan, Saint-Chéron). Vous pouvez obtenir ce pass gratuitement auprès du Sitreva, syndicat intercommunal pour le traitement et la valorisation des déchets.

## Service Pass'déchèterie

📍 **Sitreva - Direction des déchèteries**  
**19 rue Gustave Eiffel**  
**78120 Rambouillet**

📞 **01 34 57 12 20**

📍 **[sitreva.fr](http://sitreva.fr)**  
**Rubriques déchèteries / conditions d'accès / obtenir ma carte d'accès**



## Horaires d'ouverture de la déchèterie

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, il n'y a plus d'horaires d'hiver et d'été pour les déchèteries du Sitreva, mais un horaire fixe valable toute l'année (9h-12h45 et 14h-17h45).

📍 **Connaitre les jours d'ouverture**

📍 **[sitreva.fr](http://sitreva.fr)**

## Renseignements déchèterie

📍 **Déchèterie de Briis-sous-Forges**  
**RD 152 direction Courson Monteloup**  
**Derrière la gare autoroutière**

📞 **06 40 09 44 44**

# De *nouvelles* liaisons douces



Inauguration du tronçon de la Véloscénie reliant Limours à Bonnelles, le samedi 22 septembre 2018.

**L'aménagement de voies de circulation douces, piétonnes et cyclables se poursuit sur le territoire, notamment en direction des gares.**

## Entre la gare de Briis-sous-Forges et Vaugrigneuse et entre la gare de Briis et Courson-Monteloup

Le Département de l'Essonne considère la gare autoroutière de Briis-sous-Forges comme un enjeu départemental. C'est pourquoi, il répond favorablement aux demandes des élus et des associations du territoire, relatives à l'aménagement de modes de déplacements alternatifs. Dans un premier temps, une liaison cyclo-pédestre sera réalisée afin de relier Vaugrigneuse à la gare autoroutière. Afin d'inciter les voyageurs à choisir ce mode de déplacement, des services seront créés ou améliorés à la gare de Briis. Dans un deuxième temps, un axe sera aménagé, reliant la Roncière à Courson et la gare autoroutière, via le hameau du Coudray. À l'initiative des communes, de la CCPL et en partenariat avec le Département dans le cadre de son Plan Vélo, d'autres tronçons pourront s'envisager, reliant d'autres communes et la gare autoroutière, ou maillant le territoire.



François Frontera  
Vice-président aux transports et aux déplacements

« À pieds, en vélo ou à cheval, cheminez en toute sécurité sur cette belle réalisation qu'est la Véloscénie reliant la cathédrale Notre-Dame de Paris au Mont Saint-Michel, passant par Gometz-la-Ville, Limours et Pecqueuse. »

## Entre Boullay-les-Troux et la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

L'aménagement de cette liaison douce s'inscrit dans une logique de projet et de réflexion globale autour de la mobilité et du développement touristique du territoire. Sur une distance de 4,5 km dont 2,35 km sur le territoire de l'Essonne et 2,15 km dans les Yvelines, cette nouvelle piste reliera Boullay-gare à la gare RER B de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, en empruntant l'ancienne voie de chemin de fer dite "ligne de Sceaux" qui n'est plus en service depuis 1939.

La Communauté de Communes du Pays de Limours et le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse se sont associés dans cette opération, l'axe cyclable faisant partie des itinéraires structurants arrêtés par la Région Île-de-France. Dans un premier temps, la CCPL aménagera le tronçon Essonnien et par la suite la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse réalisera le tronçon des Yvelines jusqu'à Saint-Rémy. La piste pourra être prolongée de l'autre côté jusqu'à Limours via Pecqueuse, rejoignant ainsi la Véloscénie.\*

\* La Véloscénie fait étape au Pays de Limours.

Lancée voici 6 ans, la Véloscénie est un itinéraire balisé reliant la Cathédrale Notre-Dame de Paris au Mont-Saint-Michel. Les 450 kilomètres de pistes aménagées, voies vertes, petites routes balisées et chemins forestiers vous font découvrir l'Histoire de France illustrée par ses plus beaux monuments. Le parcours vélo vous emmène au cœur de la vallée de Chevreuse, du Perche et du bocage Normand. En Île-de-France, deux tronçons relient Massy à Rambouillet : la variante nord via Versailles et Saint-Rémy-lès-Chevreuse et la variante sud via Gometz-la-Ville, Limours, Pecqueuse et Bonnelles, passant par l'ancien tracé de l'aérotrain et progressivement aménagé par la CCPL et le Département pour votre confort et sécurité.



📍 **[veloscenie.com](http://veloscenie.com)**

## Découverte du Pays de Limours

Le territoire vous propose de nombreuses liaisons douces balisées et entretenues par la Communauté de Communes. Ces sentiers de randonnées sont aussi l'occasion de vous replonger dans les histoires attachées à nos communes mais aussi de découvrir la faune et la flore locale.

## Renseignements

📍 **Découvrez le guide "Randonnée et Patrimoine, 14 communes à découvrir"**

📍 **Au siège de la CCPL**

📍 **[cc-paysdelimours.fr](http://cc-paysdelimours.fr)**

# Réhabilitation des *gymnases*

**D'importants travaux d'amélioration ont été entrepris cet été par la Communauté de Communes dans les 3 gymnases intercommunaux dédiés aux habitants du territoire, collégiens, lycéens et associations sportives.**



## Un éclairage économique à la Halle des Sports à Limours

En remplaçant l'éclairage de la grande salle, la CCPL a souhaité conforter ses actions en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie. Depuis septembre, le plafond du gymnase est équipé d'ampoules LED, fonctionnant grâce à un détecteur de présence et disposant d'une double utilisation s'adaptant aux différentes activités (compétitions ou entraînements). La CCPL réduit ainsi sa consommation d'énergie de 60 à 80 % selon la fréquence des compétitions.  
**Montant des travaux : 29 046 €**

## Halle des Sports

📍 Rue du Saut du Loup à Limours  
Près du collège Michel Vignaud  
Équipement : une grande salle de jeux de balles dotée d'un mur d'escalade fixe, d'un bloc inclinable et de gradins ainsi que de deux petites salles omnisports.

📞 Mairie de Limours  
01 64 91 63 71



## Une façade optimisée à Briis-sous-Forges

Depuis fin août, d'importants travaux sont en cours à l'arrière du gymnase. Afin de rénover et sécuriser la façade, une extension abritera un espace de rangements utile aux différentes associations. Par ailleurs, les portes de secours et de l'entrée principale seront remplacées par des portes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux d'amélioration et d'accessibilité seront terminés pour fin décembre.  
**Montant des travaux : 222 314 €**

## Gymnase de Briis-sous-Forges

📍 615 rue Fontaine de Ville  
En face du siège de la CCPL  
Équipement : une grande salle multi-sports avec de petits gradins, un dojo et une petite salle d'activité où sont organisées les animations des relais assistants maternels.

📞 Mairie de Briis-sous-Forges  
01 64 90 70 26



Après 18 ans de services rendus au sein de notre Communauté de Communes, Serge Caro a quitté ses fonctions de Vice-président aux travaux et de Maire de la commune de Pecqueuse. Durant toutes ces années, grâce à son dévouement, sa disponibilité et sa ténacité, il a su entreprendre de nombreux projets de travaux d'équipements et de restauration du patrimoine de notre territoire. Tous nos remerciements à Serge Caro pour son précieux apport à la vie de notre communauté et aux habitants de sa commune dont il a été maire durant 23 ans. Tous les élus de notre territoire se joignent à moi pour lui adresser nos meilleurs vœux de bonheur pour sa nouvelle vie.  
**Bernard Vera**  
Président

## Un sol sportif au Nautilus à Limours

En 15 jours seulement et après de nombreux mois d'études, le gymnase a vu son sol remis à neuf pour le plus grand bonheur des lycéens et associations. Le nouveau revêtement optimise l'absorption des chocs. Il limite ainsi les traumatismes et restitue l'énergie pour le rebond des balles. Sans joint ni reflet, ce nouveau sol apporte aux utilisateurs une meilleure expérience de jeu que ce soit en loisir ou en compétition.  
**Montant des travaux : 76 000 €**



## Le Nautilus

📍 Rue du Bac à Limours  
Près du Lycée Jules Verne  
Équipement : une grande salle omnisports et une mezzanine aménagée.

📞 Mairie de Limours  
01 64 91 63 71

Une partie des travaux est subventionnée par le Conseil Départemental de l'Essonne.

# Premiers pas du *Programme* Local de l'Habitat

**La Communauté de Communes s'engage dans l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat. Avec 27 435 habitants répartis sur 14 communes, la collectivité a fait le choix d'une démarche volontaire pour établir une stratégie intercommunale en faveur d'un habitat équilibré et diversifié, dans un contexte de croissance démographique et urbaine modérée.**

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document qui détaille, pour un territoire donné, les orientations, les actions et les moyens mis en place en vue d'une amélioration générale de la qualité de l'offre de logements. Il inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques. D'une durée de 6 ans (2019-2025), le PLH répondra à 4 objectifs : répondre aux besoins en logements et hébergements, favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées et assurer une répartition équilibrée et diversifiée sur le territoire.

## Un PLH comporte 3 éléments

• **Le diagnostic**  
Il se compose, d'un état des lieux du parc de logements du territoire, de la situation du marché local de l'habitat (adéquation entre l'offre et la demande). Il évalue les politiques publiques et les stratégies locales.

• **Le document d'orientation stratégique**  
Il établit la liste des principes et objectifs du programme. On y trouve, entre autres, les principes retenus pour répondre aux besoins des personnes mal logées ou défavorisées, la politique envisagée en matière de logements touristiques et spécifiques. Il formule des principes par champs d'intervention tout en cherchant des réponses aux besoins du territoire.

• **Le programme d'actions**  
Il recense les modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du PLH et quantifie les objectifs. Il fixe les principales actions envisagées pour l'amélioration du parc de logements. Il tient compte des exigences du développement durable. Il cherche à mobiliser les moyens financiers, réglementaires, opérationnels, et les outils de suivi...

Le Programme Local de l'Habitat est une démarche partenariale impliquant les 14 communes du territoire et l'ensemble des acteurs de l'habitat (élus, État, bailleurs sociaux, professionnels

de l'immobilier, promoteurs, associations...). Cet ensemble est indispensable en phase de diagnostic pour enrichir le document de la vision des différents acteurs locaux.

La Société pour l'Ingénierie de l'AMénagement (SIAM urba) assurera une assistance à la Communauté de Communes dans l'élaboration de son PLH.



**Chantal Thiriet**  
Vice-présidente à la cohésion sociale et aux politiques sociales

“ Le logement est l'un des axes de développement essentiel des territoires. C'est au travers d'un PLH que les collectivités peuvent définir leurs grandes orientations afin de répondre aux besoins en logement et favoriser la cohésion sociale et urbaine. ”



# Votre *Agenda*

## Réunion d'information pour les futurs parents

Vendredi 11 janvier de 9h30 à 11h30

L'arrivée d'un enfant suscite de nombreuses questions. Le service petite enfance, la CAF et la PMI vous accompagnent. **Inscription auprès de la CAF au 01 69 26 85 47**

📍 Pôle Petite Enfance à Soucy

📧 petite-enfance@cc-paysdelimours.fr



## Les RV du Dév'Éco

au service des entreprises

**La communication par les réseaux sociaux en période de fête**

Mercredi 21 novembre de 10h à 12h

Conférence animée par la CMAE

**Les réseaux sociaux**

Mardi 22 janvier 2019 de 10h à 12h

Conférence animée par la CCIE

📍 Sièges de la CCPL

📧 Sur inscription

dev.eco@cc-paysdelimours.fr  
01 64 90 77 66 • 06 07 88 56 10

## Pour utiliser Rezo Pouce, c'est très simple et gratuit !

Inscrivez-vous sur rezopouce.fr ou dans l'une des 11 mairies adhérentes au réseau ( Angervilliers, Boullay-les-Troux, Briis-sous-Forges, Courson-Monteloup, Fontenay-lès-Briis, Forges-les-Bains, Les Molières, Limours, Pecqueuse, Saint-Maurice-Montcouronne et Vaugrigneuse)

📧 rezopouce@cc-paysdelimours.fr

👉 cc-paysdelimours.fr  
rezopouce.fr

📱 Découvrez l'application mobile



## Balade thermographique

Cet hiver, grâce à la caméra thermique et accompagné d'un conseiller info énergie, venez observer les déperditions de chaleur de votre maison le temps d'un parcours nocturne dans le quartier.

📍 Liste des communes participantes et des quartiers visités prochainement communiquée

📧 Votre mairie ou ALEC Ouest Essonne  
01 60 19 10 95 • cie@galecoe.fr

## Service emploi



Les conseillères d'insertion professionnelle vous accompagnent dans votre recherche d'emploi.

📧 01 64 90 80 81  
emploi@cc-paysdelimours.fr

## Plus d'informations

Abonnez-vous à **La Lettre**

👉 cc-paysdelimours.fr



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



## LeMag

NUMÉRO 2 / NOVEMBRE 2018

Directeur de publication : Bernard Vera

Rédaction : Amélie Delrue et les services de la CCPL

Conception graphique : ikuki

Impression : Print Price

sur papier Oxygène Silk certifié PEFC 100 %

Distribution : Boîtes aux Lettres IDF

(12 000 exemplaires)

Communauté de Communes  
du Pays de Limours

615 rue Fontaine de Ville

91640 Briis-sous-Forges

01 64 90 79 00

accueil@cc-paysdelimours.fr



## Forum petite enfance

Samedi 16 mars 2019 de 9h30 à 12h

Découvrez les possibilités d'accueil pour vos enfants de 0 à 3 ans.

📍 Sièges de la CCPL

📧 01 64 90 05 15  
petite-enfance@cc-paysdelimours.fr

## Théâtre musical

Dimanche 17 mars 2019 à 16h

Dans le cadre des Hivernales,  
« Brocante sonore »  
par la compagnie Zic Zazou.

📍 La Scène à Limours

📧 service.culturel@cc-paysdelimours.fr